



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que votre nouveau conseil adopte ce soir le budget 2022 de la Municipalité de Chelsea. Au-delà d'une série de chiffres, un budget municipal est la concrétisation d'une vision et d'une orientation pour la municipalité. Un budget municipal, c'est le résultat d'un processus de réflexion et d'analyse entre les élus et l'équipe de direction. Un budget municipal, c'est trouver l'équilibre entre des investissements, l'entretien des infrastructures, les services aux résidents et la capacité de payer de nos concitoyens.

Permettez-moi d'abord de souligner l'excellent travail des employés municipaux et l'implication rapide des membres du conseil à l'élaboration du budget. Le budget a été notre premier mandat prioritaire dès notre entrée en poste afin d'éviter des charges supplémentaires qu'aurait pu engendrer une adoption tardive. Je suis fier aujourd'hui de vous présenter un budget réaliste de 23 M\$ axé sur la saine gestion des finances, l'environnement et le transport actif.

Je suis heureux de vous annoncer que pour 2022, l'augmentation du taux de taxe est inférieure au taux d'inflation annuel.

Le conseil a voté en faveur d'une augmentation de 2,9% du taux de la taxe foncière, et ce, tant pour le résidentiel que pour le non résidentiel.

Les taux pour 2022 seront donc de :

- 0,7673 \$ par 100 \$ pour les évaluations résidentielles et agricoles
- 1,0841 \$ par 100 \$ pour les évaluations non résidentielles et industrielles

De plus, il est important de mentionner que toutes les tarifications sectorielles, sauf celle pour la vidange des fosses septiques, connaîtront une diminution en 2022, ce qui fera en sorte que l'augmentation du compte de taxes d'une résidence moyenne n'ayant pas connu de variation de sa valeur imposable sera moindre que 2,9%. La tarification pour la vidange des fosses septiques, qui n'avait pas subi de hausse depuis 2018, connaîtra quant à elle une augmentation annuelle de 20\$.

MRC

La MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté un budget de 30,2 M\$ le 24 novembre 2021, soit une augmentation moyenne de 5,18%. Ainsi, la nouvelle quote-part pour notre municipalité connaîtra une augmentation de 11,98% soit 412 084\$. C'est une augmentation qui représente à elle seule 2,76% du taux de taxe générale pour les résidents de Chelsea.

L'augmentation du budget de la MRC s'explique entre autres par la venue du nouveau préfet élu par suffrage universel, par les engagements de la MRC quant à la relance et le développement du territoire local et l'ajout à la sécurité publique d'un intervenant en matière de violence conjugale dans le cadre de son projet MAINTenant ensemble. Ces initiatives permettront aux entreprises et à la collectivité de retrouver leur vitesse de croisière et d'assurer une sécurité accrue aux citoyens des municipalités du territoire de la MRC.

Finalement, l'augmentation de la quote-part de la Municipalité de Chelsea est aussi expliquée par les frais grandissants d'élimination des matières résiduelles assumée par la MRC pour nos citoyens.

Une saine gestion des finances

Il est important pour notre conseil municipal d'assurer une saine gestion des finances afin de prévoir des investissements intelligents, de limiter les nouvelles dépenses et de permettre un remboursement plus rapide des dettes existantes. Le tout en gardant une marge de manœuvre pour résoudre les situations exceptionnelles qui pourraient survenir.

Tout au courant du processus budgétaire, une attention particulière a été portée au respect de la politique sur la gestion de la dette à long terme et des excédents accumulés. Le conseil s'est assuré de respecter les ratios établis par cette dernière et de réaliser ses projets d'investissements en limitant l'augmentation de la dette à long terme.

Des travaux de drainage (210 000 \$) et des équipements divers (143 750\$) seront payés par le budget de fonctionnement alors qu'un véhicule (110 000 \$) et une partie de l'agrandissement de l'hôtel de ville (150 000 \$) seront payés à même l'excédent non affecté. Au total, c'est 613 750\$ qui ne seront pas ajoutés à la dette en plus des 710 000\$ qui ont été mis sur le remboursement de la dette au cours de l'année 2021.

Lors du dépôt du rapport financier annuel 2021 audité, un montant supplémentaire sera versé, si possible, dans un excédent affecté au rachat de la dette à long terme.

Finalement, un montant a été budgété afin de faire une planification stratégique qui nous permettra d'établir nos besoins et nos priorités et avoir des lignes directrices essentielles à une bonne planification financière, à une meilleure gestion interne, mais surtout à des prises de décisions éclairées pour le bien-être de nos citoyens à court et moyen terme.

Des investissements en environnement et en transport actif

Plusieurs beaux projets ont été inclus dans le budget en lien avec l'environnement et le transport actif. Ces éléments sont des priorités pour le conseil municipal.

Poste permanent d'agent en environnement et en développement durable

Ayant à cœur la lutte contre les changements climatiques, le conseil aimerait encourager davantage la réalisation de projets environnementaux au sein de la municipalité. Ainsi, la création d'un poste d'agent en environnement et en développement durable permettra d'appuyer la conseillère en environnement et mener à terme les nombreux projets environnementaux de la municipalité, dont le plan d'action sur le développement durable (PADD) qui sera révisé et mis à jour en 2022.

Étude de caractérisation environnementale des berges de la rivière Gatineau

Il est prévu, à même le budget de fonctionnement, la réalisation d'une étude environnementale qui permettra de caractériser l'état et la santé des berges de la rivière Gatineau. Ainsi, il nous sera possible d'évaluer l'impact potentiel de l'installation de quais publics donnant accès à la rivière.

Achat de sondes multifonctions

La Municipalité fera l'achat en 2022 de deux sondes multifonctions qui permettront de poursuivre les études et la surveillance de la qualité de l'eau de la rivière Gatineau et des trois lacs à Chelsea.

Création de sentiers

Dans l'objectif constant de favoriser le transport actif, la municipalité, en collaboration avec la SCT, continuera de travailler sur la création de divers sentiers dans les quartiers. Le budget présent permettra la continuité le balisage hivernal de la Voie Verte Chelsea pour le ski de fond. Le plan triennal d'immobilisation (PTI), pour sa part, prévoit une connexion de la Voie Verte Chelsea au sentier Est et Ouest de l'autoroute 5.

Travaux publics : investissements dans les infrastructures et en matière de sécurité routière

Dans le budget du département de travaux publics, nous retrouvons aussi plusieurs projets d'études et de travaux qui touchent directement l'environnement et les changements climatiques, dont les investissements nous permettant de prioriser la lutte aux changements climatiques se retrouvent dans l'ensemble du budget actuel. Dont le changement de pratiques tel que le nettoyage de la machinerie entre les sites de travaux pour éviter la propagation des plantes envahissantes, le nettoyage du tiers inférieur de nos fossés et l'ensemencement de ces derniers.

Infrastructures municipales

Souhaitant assurer la pérennité de ses infrastructures, la municipalité investira dans une étude portant sur la dégradation des chemins. Cette étude était initialement prévue pour l'année 2021, mais a dû être reportée à l'année 2022.

Afin d'assurer une saine gestion financière, il est important de mieux planifier les travaux nécessaires à la réparation et au maintien des chemins. Un montant de 70 000\$ est donc prévu pour la réalisation de cette étude.

De plus, suivant la croissance du secteur Centre-Village, la Municipalité travaillera cette année à l'élaboration d'un Plan directeur du réseau pluvial. Celui-ci permettra de confirmer le potentiel du réseau actuel à recevoir l'entièreté des eaux pluviales et de planifier les interventions à venir à long terme sur le réseau et ses structures. Dans le même ordre d'idée, une étude de caractérisation environnementale du Garage municipal situé sur le chemin Scott permettra de déterminer l'état actuel des sols et de mieux évaluer et planifier les travaux s'y rapportant.

Bien que le budget fonctionnel œuvre principalement au niveau de l'entretien régulier de nos infrastructures, ce budget prévoit un montant de 5000\$ pour les infrastructures et 5000\$ pour les travaux publics afin de pourvoir à des besoins professionnels à la réalisation de travaux spécifiques. Ainsi, le budget adopté aujourd'hui permet un bel équilibre entre le maintien de l'entretien des infrastructures et l'investissement permettant d'assurer une pérennité de celles-ci.

Sécurité routière

Il est important pour le conseil municipal de mettre la sécurité routière en avant plan. Ainsi, un montant de 10 000\$ sera alloué à la réalisation d'une étude de sécurité sur la Route 105 à l'intersection Cross Loop et St-Clément. Le développement commercial qu'a connu la route 105 dans les dernières années accentue la circulation et plusieurs enjeux de sécurité se sont ajoutés.

Afin de s'assurer de la sécurité de tous, l'équipe des travaux publics réalisera au courant de l'année 2022 une étude déterminant les besoins en matière de sécurité à cette intersection. De plus, un budget de 30 000\$ est prévu afin de créer des mesures d'atténuation de la vitesse dans nos rues.

Urbanisme : Consultation des citoyens et projets novateurs

Consultations publiques

Toujours dans l'objectif d'avoir des rapports fluides et transparents avec les citoyens, le conseil réserve un montant de 10 000\$ afin de bonifier les consultations publiques relatives à l'urbanisme et l'environnement. Les fonds seront notamment utilisés pour engager un modérateur qui facilitera le partage d'idées entre les résidents, l'administration et le conseil municipal.

Règlement sur les usages conditionnels

Le Conseil souhaite se doter d'un outil urbanistique qui lui permettra de réaliser des projets particuliers et novateurs. Il engagera donc un professionnel pour rédiger un nouveau règlement sur les usages conditionnels. Un tel règlement introduit une souplesse dans la réglementation qui permet d'implanter, à la suite d'une procédure d'évaluation, des usages acceptables pour la population et compatibles avec le milieu sans qu'il soit nécessaire de modifier la réglementation à chaque fois.

Programme particulier d'urbanisme à Farm Point

La MRC des Collines-de-l'Outaouais a identifié le village de Farm Point comme un périmètre urbain dans son nouveau schéma d'aménagement et de développement révisé.

La Municipalité en profitera pour relancer le programme particulier d'urbanisme (PPU) de Farm Point, initié à l'origine en 2012, qui offrira à la communauté l'occasion de prendre en charge l'avenir de son village. Cette démarche permettra entre autres la création d'un programme particulier d'urbanisme afin de préciser, par exemple, les types d'usages qui seront autorisés dans les différents secteurs, de mieux encadrer les développements autour des zones commerciales ou même de régir tout projet de réhabilitation de la carrière Dery. Le Conseil investit donc 10 000\$ pour lancer la discussion avec la communauté.

Retour de vos événements favoris

Le budget présenté aujourd'hui est sous le signe de la continuité pour les loisirs. Effectivement, il prévoit le retour des activités récurrentes soit : Noël Magique, Défi ensemble tout va mieux, CIEC, Chelsea en fête, Plaisirs d'hiver, Mardis en Musique, Éveil artistique dans les parcs et plusieurs autres. De plus, la Municipalité contribuera dans l'installation adéquate de la FAB dans leurs nouveaux locaux et l'appuiera dans la réalisation de sa programmation culturelle. Finalement, la mise à jour de la politique culturelle datant de 2005 suivra son cours en 2022.

Contestation de la CCN

Le conseil continue ses démarches afin de récupérer les paiements en remplacement d'impôt que la Commission de la capitale nationale (CCN) nous doit, mais surtout, pour assurer notre juste part de ces revenus pour les années à venir. L'audience devant le comité consultatif sur le règlement des différends associés aux paiements en remplacement d'impôt (DAP) a eu lieu à la fin novembre 2020.

Les recommandations du comité reçues en février 2021 donnaient largement raison à nos évaluateurs quant aux valeurs imposables des propriétés de la CCN.

Malgré ces recommandations la CCN refuse toujours les valeurs retenues par le comité et donc la Municipalité est toujours en attente des sommes dues par la CCN. Comprenant l'importance de ce dossier sur l'avenir financier de la Municipalité de Chelsea, le nouveau conseil a décidé de continuer le travail fait par ses prédécesseurs et un Pourvoi en Cour fédérale a été déposé le 16 novembre dernier afin d'infirmier la décision de la CCN.

Principaux projets du PTI 2022-2024

Le Plan triennal d'immobilisations (PTI) adopté en octobre dernier par l'ancien conseil comprend des dépenses d'investissements à long terme contrairement au budget de fonctionnement qui cible plutôt les dépenses de l'année budgétaire en cours.

Étant donné que le PTI adopté par le conseil sortant est réaliste à la croissance actuelle de Chelsea, les membres du nouveau conseil ont fait le choix de le conserver. Ainsi, pour maintenir un service de proximité à la population, nous devons investir dans l'agrandissement du garage municipal et de l'hôtel de ville et dans la mise à niveau de l'usine des eaux usées. De plus, le PTI prévoit pour l'année 2022, les travaux de réfection sur le chemin de la Rivière, le chemin du Lac Meech (entre Dunlop et la place O'Brien) et les travaux de finition sur le sentier Voie Verte Chelsea. Également, celui-ci prévoit des investissements dans les infrastructures prioritaires et le maintien des renouvellements de véhicules et d'équipements essentiels aux services offerts.

Cependant, nous réévaluerons les projets d'investissements pour 2023 et 2024, après l'exercice de l'établissement du plan stratégique qui nous permettra de prendre de meilleures décisions à long terme.

Conclusion

En conclusion, j'aimerais souligner l'excellent travail de notre directrice des Finances, Mme Gauthier, et remercier la direction générale et les directeurs de nos départements. C'est dans un climat respectueux que le nouveau conseil a travaillé de nombreuses heures avec l'équipe de direction afin d'arriver à ce budget équilibré qui nous permet d'entamer notre mandat avec des éléments reflétant notre vision. L'adoption du budget à la fin de l'année fiscale nous permet d'être responsables.

Ce budget met la table à des idées de protection de l'environnement et de mobilité active et durable et vous pouvez vous attendre à une augmentation d'initiatives concrètes lors de notre mandat en ce sens.

Sur ce, au nom de votre conseil municipal et de la municipalité, je vous souhaite un très joyeux temps des fêtes. Au plaisir de vous croiser à plus de deux mètres avec nos masques lors d'une balade hivernale sur la Voie Verte Chelsea!

Pierre Guénard
Maire